



Foire aux questions – Quatrième trimestre 2005

1. Quels sont les objectifs financiers de la CIBC pour l'exercice 2006?

Le 12 décembre, nous avons publié la version intégrale de la Reddition de comptes annuelle CIBC 2005 sur notre site Web. Vous trouverez aux pages 6 et 7 notre grille de pointage équilibrée précisant nos objectifs financiers et non financiers à moyen terme.

La plupart de nos objectifs sont les mêmes qu'en 2005, à trois exceptions près :

- 1) Selon une période mobile de cinq ans, le rendement total pour les actionnaires sera évalué par rapport à l'indice composé S&P/TSX pour les banques¹. De la sorte, la CIBC sera mieux alignée sur les autres grandes banques qui assurent le suivi du rendement total pour les actionnaires par rapport à cet indice ou à un indice comparable.
- 2) Nous avons porté notre objectif touchant le RCP à une fourchette plus adéquate de 17-20 %, compte tenu de notre capital moindre, et notre objectif touchant la croissance du RPA à moyen terme à 10 %.
- 3) Le coefficient d'efficacité a été modifié de manière à exprimer notre opinion touchant un objectif plus pertinent. Consultez la question 2 pour plus de renseignements sur l'efficacité visée pour l'exercice 2006.

Objectif à moyen terme	Grille de pointage 2004	Grille de pointage 2005
Rendement total pour les actionnaires	Meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes sur une période mobile de cinq ans.	Dépassement de l'indice composé S&P/TSX pour les banques sur une période mobile de cinq ans.
Rendement des capitaux propres (RCP)	14-18 %	17-20 %
Productivité et efficacité	Croissance des revenus supérieure à la croissance des dépenses; coefficient d'efficacité de 60 %.	Réductions annuelles des dépenses de 250 millions \$ d'ici la fin de 2006. Classement médian au sein de notre groupe de pairs du secteur.
Croissance du résultat par action (RPA)	10 % par année en moyenne au cours des 3 à 5 prochaines années.	
Solidité du capital	Ratio du capital de première catégorie d'au moins 8,5 %. Ratio du total du capital d'au moins 11,5 %.	
Composition des activités ²	65-75 % pour les opérations de détail et 25-35 % pour les opérations de gros.	
Risque	Ratio des pertes sur prêts entre 50 à 65 points de base.	
Ratio dividendes/bénéfice		40-50 %

¹ L'indice composé S&P/TSX pour les banques se compose des neuf membres suivants : CIBC, Banque Royale du Canada, Banque Scotia, Banque TD, Banque de Montréal, Banque Nationale du Canada, Home Capital Group, Canadian Western Bank et Banque Laurentienne. Au 9 décembre 2005, leur capitalisation boursière totale s'élevait à 215 milliards \$ et ils se taillaient une part globale de l'indice S&P/TSX de 17 %. *Source : Bloomberg*

² Pour des renseignements supplémentaires, consultez la section intitulée Mesures non conformes aux PCGR à la page 42 de notre Reddition de comptes annuelle 2005 à l'adresse www.cibc.com.



2. Quels sont vos progrès par rapport à votre objectif de réduire les dépenses de 250 millions \$ d'ici la fin de 2006?

La CIBC s'est engagée à être concurrentielle au titre de sa productivité. Durant notre conférence téléphonique du T2 2005, nous avons fixé l'objectif stratégique de ramener notre coefficient d'efficacité (frais autres que d'intérêts divisés par les revenus) à la médiane par rapport aux autres grandes banques canadiennes. Pour être plus précis, nous nous sommes donné un objectif tactique de réduction des dépenses de l'ordre de 250 millions \$.

Nous avons apporté diverses modifications en vue de permettre à notre entreprise d'être plus efficace en éliminant les responsabilités qui se chevauchent, en augmentant les sphères de contrôle et en rapprochant la direction des clients.

Comme décrit à la diapositive 15 de notre présentation du T4 aux investisseurs, nous prévoyons d'autres réductions en ce qui concerne les honoraires, la publicité, l'expansion des affaires, les coûts d'occupation, l'informatique, le matériel de bureau et les communications.

3. À propos de la rationalisation de l'effectif annoncée le 1^{er} décembre, quels seront les secteurs les plus touchés? Pourquoi ne remarquons-nous pas une baisse correspondante des données sur l'effectif à ce trimestre-ci?

Le 1^{er} décembre, nous avons annoncé la suppression de 950 postes.

Parmi ces coupures, on en dénombre 50 au sein de la direction : 10 vice-présidents à la direction et titulaires de postes plus élevés, 21 premiers vice-présidents et 19 vice-présidents.

Les 900 postes restants concernent des employés n'appartenant pas à la direction. Ces coupures sont faites principalement dans trois secteurs : environ un tiers provient de la réorganisation des Marchés de détail, un autre tiers concerne divers projets de technologie et d'exploitation et le dernier tiers touche les secteurs liés à l'infrastructure.

La CIBC offre un programme de soutien à la transition aux employés, ce qui leur permet de demeurer à la Banque un certain temps pendant qu'ils recherchent un autre emploi. Comme bon nombre de ces employés étaient toujours au service de la CIBC le 31 octobre, ils sont toujours pris en compte dans le dénombrement des effectifs permanents de 37 308 employés figurant dans les renseignements financiers supplémentaires du T4.

Le nouveau dénombrement des effectifs permanents figurant dans les renseignements financiers supplémentaires trimestriels traduit également les augmentations de personnel dans d'autres secteurs de la Banque.



4. a) Le ratio du capital de première catégorie était de 7,5 % à la fin du T3 et de 8,5 % à la fin du T4. Quelle est la cause de cette hausse?

La CIBC avait entre autres priorités de reporter le ratio du capital de première catégorie à 8,5 %, comme indiqué dans divers forums grand public depuis le 3 août.

Diverses modifications ont été apportées aux composantes de ce ratio entre le T3 et le T4.

- Résultats : Au T4, la CIBC a généré un bénéfice net de 728 millions \$, incluant des gains de 294 millions \$ au titre des opérations de banque d'affaires couvertes résultant de la vente des placements dans Global Payments et Shoppers Drug Mart.
- Réductions au titre de l'actif pondéré en fonction du risque (APR) : Notre APR a été ramené de 122,6 milliards \$ à 116,3 milliards \$ durant le trimestre. L'achat d'assurance hypothécaire et les activités de titrisation ont contribué au déclin de l'APR.
- Actions privilégiées : Les actions privilégiées admissibles ont été portées de 2,3 milliards \$ à 2,5 milliards \$, compte tenu de l'augmentation d'autres soldes de capital de première catégorie.

Ces hausses ont été partiellement neutralisées par le versement des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées par la CIBC.

Ratio du capital de première catégorie, 31 juillet	7,5 %
Plus : Bénéfice net du T4	0,59 %
Actions privilégiées	0,14 %
Réductions de l'APR	0,44 %
Autres (p. ex. écart de conversion moindre)	0,05 %
Moins : Dividendes ordinaires et privilégiés	0,21 %
Ratio du capital de première catégorie, 31 octobre	8,5 %

b) Maintenant que le ratio du capital de première catégorie a atteint 8,5 %, commencerez-vous à racheter vos actions ou augmenterez-vous les dividendes?

Nous maintenons notre engagement envers un ratio dividendes/bénéfice de 40 à 50 %. Le 1^{er} décembre, nous avons déclaré un dividende de 0,68 \$, soit un résultat conforme à celui du trimestre précédent.

Bien que nous ayons atteint notre objectif immédiat de 8,5 %, nous continuerons d'accroître notre capital jusqu'à la fin de l'année civile.

Nous discuterons de nos plans de déploiement du capital avec le conseil d'administration au cours de la nouvelle année.



5. Pouvez-vous résumer les activités de titrisation de cartes de crédit de la CIBC en 2005? Demeurerez-vous actif sur le marché de la titrisation en 2006?

Au T4, nous avons procédé à la titrisation de comptes clients sur cartes de crédit d'une valeur de 1,7 milliard \$. Nous avons constaté un gain de 11 millions \$ à la vente de ces comptes clients. Au T3, les opérations de titrisation sur cartes ont atteint 435 millions \$, se traduisant par un gain de 3 millions \$, tandis qu'au T2 les opérations de titrisation sur cartes se chiffraient à 543 millions \$, soit un gain de 4 millions \$. Aucune opération de titrisation sur carte n'a été effectuée au T1.

Les opérations de titrisation comportent à la fois des avantages et des coûts. Les avantages, comme indiqué ci-dessus, comprennent les allègements au titre du financement et les répercussions favorables sur les ratios de capital. Chaque opération comporte également ses propres conditions; nous évaluons chaque opération séparément et par rapport au niveau global de nos activités de titrisation. Nous avons été actifs sur le marché de la titrisation récemment, étant donné que les modalités des opérations étaient favorables. Elles ont également eu une incidence favorable sur le ratio du capital de première catégorie.

La titrisation demeure une option de financement à notre disposition en 2006 et nous continuerons d'en étudier les avantages et les coûts dès que d'autres occasions se présenteront pour ce faire.

6. a) Quelle est la raison de la différence entre les modifications des gains boursiers non réalisés et les revenus au titre des opérations de banque d'affaires du T4?

Au T3 2005, la page 26 de nos renseignements financiers supplémentaires laissait voir des gains non réalisés totaux de 735 millions \$. Comme indiqué à la note 4 sur la même page, certains titres étaient couverts par différents instruments. Les gains non réalisés liés à ces titres seraient réduits de 132 millions \$ à la suite de ces opérations de couverture pour ainsi ramener le total des gains non réalisés à 603 millions \$.

Au T4 2005, la page 25 de nos renseignements financiers supplémentaires laissait voir des gains non réalisés totaux de 217 millions \$. Il s'agit d'une baisse de 386 millions \$ par rapport au montant de 603 millions \$ indiqué ci-dessus pour le T3 2005, dont la majeure partie est incluse dans les revenus des services de banque d'affaires de 391 millions \$ du T4 2005.

Les revenus tirés des opérations de banque d'affaires incluent les gains, compte non tenu des radiations, tirés des titres détenus à des fins de placement, des sociétés en commandite et des placements à la valeur de consolidation, de même que les frais, les revenus d'intérêts et les frais de financement.



b) Quel est le total de vos gains boursiers non réalisés, incluant les sociétés en commandite et les placements à la valeur de consolidation?

Comme indiqué ci-dessus, à la fin du T4, les gains boursiers non réalisés au sein du portefeuille de placement de la Banque s'élevaient à 217 millions \$.

De plus, nous avons constaté des gains non réalisés de 231 millions \$ au titre de sociétés en commandite et de placements à la valeur de consolidation.

c) Existe-t-il des occasions de gains supplémentaires tirés de dessaisissements dans le portefeuille d'opérations de banque d'affaires? Continuerez-vous de réduire l'ampleur du portefeuille?

Le portefeuille d'opérations de banque d'affaires est bien diversifié. Il comporte de nombreux types de placements, pouvant être répartis en trois grandes catégories :

- Fonds : les placements dans des fonds de capitaux privés représentent les sociétés fermées sous forme de sociétés en commandite, de sociétés en commandite à responsabilité limitée et, dans certains cas, de sociétés à responsabilité limitée. La propriété est déterminée en fonction de la structure globale.
- Actions : tout titre représentant des intérêts dans une entreprise ou le droit d'acquérir ou de céder des intérêts dans une entreprise selon des prix fixes ou à établir.
- Titres de créance : tout titre représentant une relation de créancier à l'endroit d'une entreprise.

À la fin du T4, le portefeuille d'opérations de banque d'affaires se composait de 68 % de fonds, de 27 % d'actions et de 5 % de titres de créance.

Au T2 2002, la CIBC s'est fixé comme objectif de réduire le portefeuille d'opérations de banque d'affaires du tiers d'ici 2005. Nous avons atteint cet objectif bien avant l'échéance, soit au T4 2004. Nous avons alors décidé de rationaliser davantage ce portefeuille et de le ramener à 1,5 milliard \$ d'ici la fin de 2007. Nous avons également atteint cet objectif bien à l'avance, soit au troisième trimestre de 2005.

Nous n'avons fixé aucun nouvel objectif pour le portefeuille des opérations de banque d'affaires. Toutefois, nous demeurons convaincus qu'à long terme, le niveau actuel de 1,4 milliard \$ est trop important pour une banque de notre envergure.

Nous prévoyons que les revenus tirés des opérations de banque d'affaires en 2006 seront bien inférieurs à ceux de 2005, sans doute de l'ordre de 100 à 175 millions \$. Ces revenus continueront également de fluctuer d'un trimestre à l'autre.



7. Votre communiqué de presse du T4 faisait mention du rapatriement de capitaux en provenance des activités à l'étranger. Pourquoi avoir pris une telle mesure et quelles ont été les répercussions sur vos résultats?

Durant le trimestre, nous avons rapatrié des capitaux devenus inutiles dans certaines entités étrangères en vue de les déployer plus efficacement au Canada.

Nous avons assuré la couverture de nos placements dans des entités étrangères en vue de nous prémunir contre des pertes potentielles résultant des mouvements du dollar canadien.

Les gains et les pertes au titre de ces couvertures sont constatés, dès qu'ils sont réalisés, dans les écarts de conversion indiqués dans les capitaux propres.

Les gains et les pertes de change au titre des placements sont imposés selon les taux des gains en capital tandis que les gains et les pertes de couverture sont imposés selon les taux usuels (soit à un taux d'imposition plus élevé).

Au moment du rapatriement des capitaux, le solde des écarts de conversion est passé à l'état des résultats.

Un gain de 301 millions \$ a été tiré de ce rapatriement de capitaux au T4, lequel a été comptabilisé dans les opérations de change autres que de négociation, de même qu'une charge fiscale compensatoire similaire de 308 millions \$. Ces montants ont été constatés dans les résultats du secteur Siège social et autres.

8. Votre part du marché des cartes a diminué, quoique très peu, ces derniers trimestres. Pouvez-vous nous expliquer ce qui s'est produit?

Nous continuons de détenir la plus grande part du marché tant au titre de l'encours que des volumes d'achat.

Notre part de l'encours et des volumes d'achat s'élève à 18,4 % et à 27,7 % respectivement.

La croissance des revenus sur un an au titre des cartes est de 2,1 % (excluant notre gain à la vente des actions d'ACE). Le taux de croissance cumulatif moyen des cinq dernières années atteint 5,8 %.

Un taux de croissance peu soutenu traduit l'arrivée à maturité du secteur, l'intensification de la concurrence et l'importance accordée à la qualité du crédit. En 2005, nous avons réussi à réduire les pertes dans le portefeuille de cartes. Du point de vue de la gestion, les pertes nominales et le ratio des pertes sur cartes ont diminué sur une année.

Compte tenu de l'ampleur de notre portefeuille de cartes, des bénéfices soutenus peuvent être obtenus malgré la faiblesse des taux de croissance nominaux.



9. Comment êtes-vous parvenus à réduire de 20 % les primes d'encouragement pour 2005? Quelles devraient être celles de 2006?

La CIBC s'est engagée à verser une rémunération au rendement juste et concurrentielle, s'appuyant sur trois facteurs : le rendement individuel, le rendement de l'unité d'exploitation/du groupe fonctionnel et le rendement général de la Banque.

L'influence du rendement de la Banque sur la rémunération se remarque principalement au sein des plus hauts postes de direction.

À la diapositive 15 de la présentation du T4 aux investisseurs, nous offrons plus de détails sur les réductions prévues des dépenses. La rémunération représente un important pourcentage des dépenses totales et elle dépend de divers facteurs variables.

Au moment d'établir les primes d'encouragement pour 2005, nous avons cherché à établir un juste équilibre entre la reconnaissance des rendements individuels et les gains de productivité réalisés tout en tenant compte de notre performance financière et des répercussions liées à l'affaire Enron.

Notre fonds attribué aux primes pour 2006 sera établi à la fin de la prochaine année et il tiendra compte de notre politique en matière de rémunération et de notre engagement touchant l'équité et la compétitivité dans ce domaine.